

Cette bonne qualité générale s'explique en partie par l'importance du débit de la rivière des Outaouais. On compte aussi sur 35 stations d'épuration dans la portion québécoise du bassin versant de la rivière des Outaouais. On dénombrait treize stations d'épuration en Ontario en 1989. Du côté industriel, il y a six importantes fabriques de pâtes et papiers. Il s'agit, avec la région de Hull-Ottawa, des principales sources ponctuelles de pollution dans le bassin versant. Ces fabriques sont toutes pourvues maintenant d'installations de traitement primaire et secondaire de leurs rejets liquides.

Du côté des résultats obtenus de 1979 à 1991 à l'embouchure des tributaires ontariens, on doit souligner la très bonne qualité de l'eau de la plupart d'entre eux. La rivière Bonnechère a par contre montré des problèmes de contamination bactériologique tandis que la rivière South Nation affiche une qualité typique d'une rivière coulant en milieu agricole. Elle est particulièrement affectée par la pollution par les substances nutritives.

Enfin, la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais s'est améliorée entre 1979 et 1994 au

barrage de Carillon, situé à l'embouchure de la rivière. Cette amélioration va augmenter le potentiel d'usages et fournir un milieu plus favorable aux nombreux organismes vivants dans la rivière des Outaouais et à ses abords. Ce secteur compte notamment des zones marécageuses importantes pour les espèces aquatiques, la sauvagine et les autres espèces ripariennes.



Baigneurs à la plage Moussette, à Hull

Glossaire

Coliformes fécaux: bactéries provenant des déjections humaines et animales. Le critère de qualité pour la baignade est de 200 coliformes fécaux par 100 millilitres (ou 200 unités formatrices de colonies, UFC); pour les sports nécessitant un contact léger avec l'eau, il est de 1 000 unités formatrices de colonies par 100 millilitres.

Conductivité: mesure de l'aptitude de l'eau à conduire l'électricité; elle donne une bonne indication de la quantité de solides dissous dans l'eau.

Couleur: mesure de la couleur d'une eau une fois la turbidité éliminée.

Critère de qualité: concentration sécuritaire uniquement basée sur des contraintes environnementales dont le dépassement risque d'entraîner la perte complète ou partielle de l'usage auquel elle correspond.

DBO: quantité d'oxygène utilisée pendant une période de 5 jours par les micro-organismes pour décomposer la matière organique présente

dans l'eau. La demande biochimique en oxygène n'est pas elle-même un polluant, c'est une mesure de la pollution par la matière organique. Cette forme de pollution peut engendrer une déficience en oxygène dissous dans l'eau, ce qui constitue une menace pour la faune aquatique. Le critère de qualité associé à la DBO₅ pour la protection de la vie aquatique est de 3 mg/L d'oxygène.

Eutrophisation: production excessive d'algues et de plantes aquatiques généralement causée par des concentrations trop élevées de phosphore. Le critère de qualité lié à l'eutrophisation des cours d'eau est de 0,03 milligramme par litre (mg/L) pour le phosphore total. La surabondance d'algues peut entraîner une déficience en oxygène dissous, ce qui constitue une menace pour la faune aquatique.

Interquartile: écart entre le premier et le troisième quartile d'une distribution statistique. Il est un indice de la variabilité des mesures autour de la médiane.

Matières en suspension (MES): quantité de particules non dissoutes présentes dans l'eau (limon, argile, matières organiques, plancton et organismes microscopiques).


Médiane: valeur centrale séparant un ensemble de données en deux parties égales, la moitié des données étant inférieure à cette valeur médiane et l'autre moitié y étant supérieure.

Phosphore: élément nutritif essentiel pour les végétaux. Les principales sources sont les effluents municipaux, le lessivage des sols traités par des engrais et certains détergents contenant des phosphates. Au Québec, c'est généralement en limitant les quantités de phosphore atteignant les cours d'eau qu'on peut contrôler la croissance des algues et des plantes aquatiques.

Turbidité: Caractère trouble de l'eau dû aux matières en suspension.

Pour plus d'information, adressez-vous à :
La Direction des écosystèmes aquatiques
Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (418) 644-3611

 Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
et de la Faune

 Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 10 % après consommation.

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1996
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-25759-6
Environnement Canada EN 960114 Mars 1996

96-3-02

QUALITÉ DES EAUX DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

1979

1994



La rivière des Outaouais est le principal tributaire du fleuve Saint-Laurent. Son bassin versant s'étend en amont du lac des Deux Montagnes sur une superficie de 146 334 km², dont 92 203 km² se trouvent au Québec et le reste en Ontario. Ce vaste territoire est recouvert à 86 % par la forêt. On retrouve plusieurs grands lacs et réservoirs qui occupent près de 12 % de

la superficie. La zone urbaine d'Ottawa-Hull représente la principale agglomération humaine du bassin versant.

En 1978, le ministère de l'Environnement de l'époque mettait sur pied le Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) afin de redonner aux Québécoises et aux Québécois des cours d'eau de qualité. Grâce au suivi qu'il

exerce depuis 1979, le Ministère est en mesure d'évaluer l'impact des interventions d'assainissement sur la qualité des eaux de près de 40 bassins versants. Cette brochure présente les conclusions d'une étude traitant principalement de la qualité des eaux de la portion québécoise du bassin versant de la rivière des Outaouais à partir de données recueillies entre 1979 et 1994.

Québec 

Rencontre de la rivière Petite Nation et de la rivière des Outaouais après un épisode de pluie

Description du bassin versant

Le réseau hydrographique de la rivière des Outaouais compte dix-neuf sous-bassins versants d'une superficie supérieure à 2 000 km². Du côté québécois, les principaux tributaires sont les rivières Gatineau, du Lièvre, Kipawa et Rouge. Parmi les tributaires ontariens de l'Outaouais, on retrouve les rivières Madawaska, Montréal, Blanche et Petawawa. Les sous-bassins des rivières Rideau, Mississippi et South Nation, bien que moins vastes, sont importants au point de vue socio-économique.

Le débit annuel moyen de la rivière des Outaouais est considérable, avec une valeur voisine de 2 000 m³/s à son embouchure, à Carillon. Cette rivière et ses tributaires comptent de nombreux rapides. Plusieurs d'entre eux ont été aménagés à des fins hydroélectriques et de régularisation.

Les superficies occupées par l'agriculture sont relativement marginales dans la portion québécoise du bassin étant donné son immensité. On y compte 2 697 fermes. Ces fermes sont concentrées dans les vallées plus ou moins étroites où coulent les rivières et dans la région entourant le lac Témiscamingue. Par contre, du côté ontarien, les sous-bassins des rivières Mississippi, Rideau et South Nation présentent des sols et un relief plus favorables aux activités agricoles.

La portion québécoise du bassin versant a été divisée en six secteurs. La population totale de ces secteurs s'élevait à un peu plus de 353 000 personnes en 1993, dont plus de 185 000 étaient concentrées dans la région d'Aylmer, Hull et Gatineau. Du côté ontarien, plus de 600 000 personnes vivent dans la portion sud-ouest du bassin versant. Ces personnes résident pour la plupart dans la région urbaine d'Ottawa-Carleton. Le bassin versant de la rivière des Outaouais se distingue aussi par la présence d'une importante population saisonnière. Elle atteint 185 000 villégiateurs dans les six secteurs retenus.

L'industrie forestière est la principale activité économique de la portion québécoise du bassin de la rivière des Outaouais. On y retrouve six fabriques majeures de pâtes et papiers et plusieurs scieries. Historiquement, le flottage du bois était effectué dans la rivière des Outaouais et ses principaux tributaires. Depuis 1994, date d'arrêt des activités de flottage dans la rivière du Lièvre, il ne se fait plus du tout de flottage de bois dans cette région du Québec.

Les formes de pollution

Il existe plusieurs formes de pollution qui ont des conséquences différentes sur la qualité de l'eau et sur les usages qu'on peut en faire. Celles dont on a traité dans cette étude sont décrites ci-dessous. D'autres types de pollution sont possibles notamment, la pollution par les toxiques. Le Ministère étudie celle-ci dans le cadre d'autres programmes tel celui portant sur le suivi des toxiques dans la chair des poissons dont les résultats sont rapportés dans le *Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce*.

La pollution microbienne est caractérisée par la présence dans l'eau de bactéries et de virus provenant des matières fécales d'origine humaine ou animale. Cette forme de pollution peut entraîner la propagation de certaines maladies infectieuses, ce qui limite la pratique d'activités récréatives comme la baignade. De plus, elle rend nécessaire le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine. La pollution microbienne est mesurée en dénombrant les coliformes fécaux présents dans l'eau.

La pollution par la matière organique provient des déversements dans les cours d'eau de matière organique d'origine humaine, animale ou industrielle. La décomposition de celle-ci entraîne une diminution de l'oxygène présent dans l'eau susceptible de perturber grandement la vie aquatique et même de provoquer la disparition de certaines espèces de poissons. Dans les cas extrêmes, ce type de pollution peut engendrer des odeurs nauséabondes. Pour évaluer cette forme de pollution, on mesure la quantité d'oxygène dissous dans l'eau et la demande biochimique en oxygène.



Croissance excessive de plantes aquatiques dans le lac Témiscamingue, au quai de Ville-Marie

La pollution par les substances nutritives provient de la surabondance, dans le milieu aquatique, d'éléments nutritifs comme l'azote et le phosphore. Les eaux usées domestiques et les fertilisants agricoles en sont les principales sources. Cette forme de pollution favorise la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques, ce qui entraîne une détérioration de l'aspect visuel du cours d'eau et éventuellement une diminution de l'oxygène dissous pouvant grandement perturber la vie aquatique. Pour évaluer ce type de pollution, on mesure les différentes formes de phosphore et d'azote présentes dans l'eau.

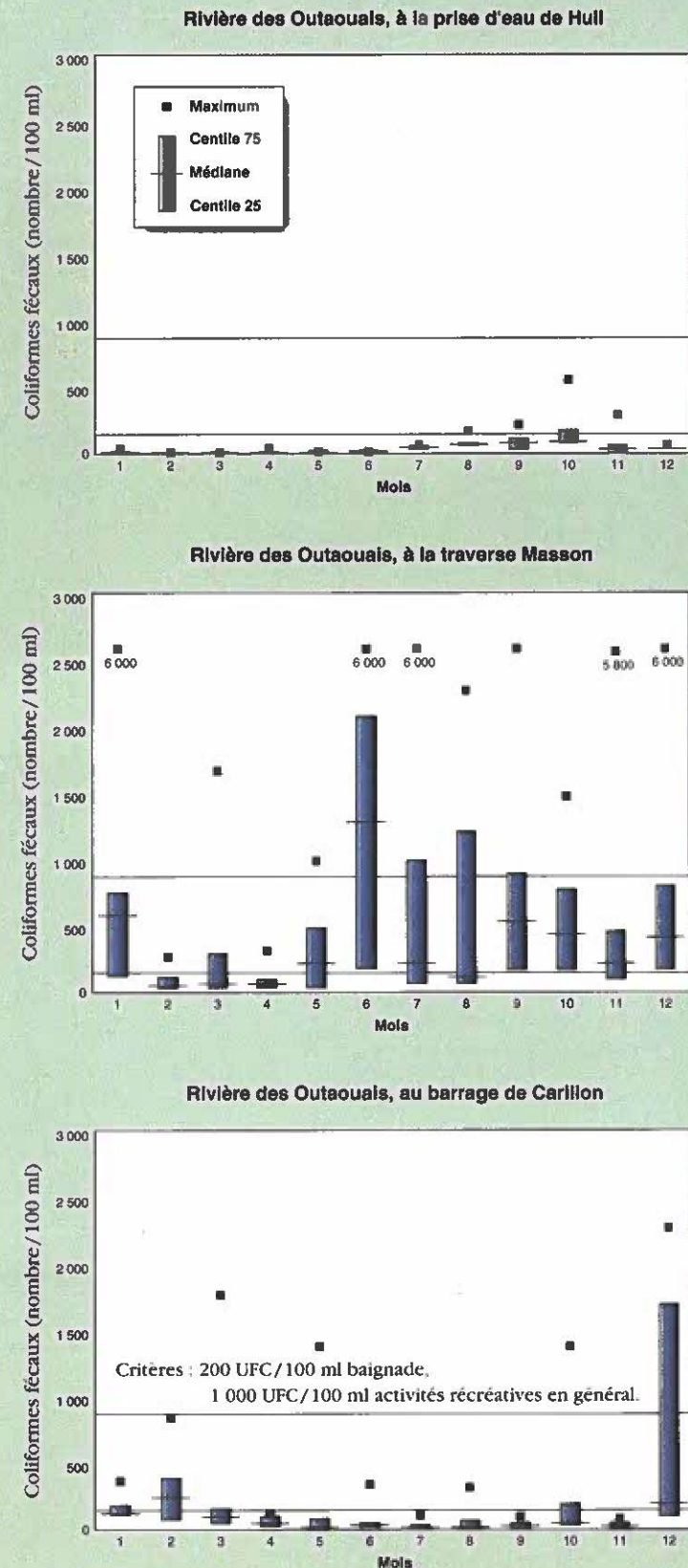
La pollution visuelle se manifeste par la présence de débris flottants ou d'écume, par la surabondance d'algues ou de matières en suspension, ou par un changement de la couleur de l'eau. Cette forme de pollution affecte évidemment l'apparence d'un cours d'eau et peut rendre celui-ci impropre à la pratique d'activités récréatives.



Les eaux provenant d'une carrière provoquent une pollution visuelle dans la rivière Gatineau, à Chelsea.

Figure 2

Cycles annuels des teneurs en coliformes fécaux en amont de et en aval de la station d'épuration de la CUO et au barrage de Carillon de 1988 à 1994



Conclusion

La qualité de l'eau de la rivière des Outaouais est bonne dans son ensemble. Cette qualité s'est améliorée au cours de la période 1979-1994. Les problèmes observés sont de nature locale dans la plupart des cas. Ils sont rarement perceptibles aux stations d'échantillonnage.

Toutefois, dans la région d'Aylmer-Gatineau-Hull, l'absence de désinfection de l'effluent de la station d'épuration ainsi que la fréquence des débordements et les mauvais raccordements du réseau d'égouts expliquent en bonne partie le niveau de contamination bactériologique constaté à la station d'échantillonnage de Masson. Les trois fabriques de pâtes et papiers localisées dans cette région contribuent aussi à la hausse discrète, mais générale, des niveaux de pollution de l'eau, en aval de cette agglomération.

La rivière Gatineau, principal tributaire de la rivière des Outaouais, montre une très bonne qualité de l'eau. Cette qualité tend même à s'améliorer depuis 1979. L'arrêt du flottage du bois dans cette rivière en 1993 va augmenter ses attraits pour les usages récréatifs.

La situation était par contre nettement moins bonne dans certains tronçons des rivières du Lièvre et Rouge. Deux zones de pollution affectaient la qualité de la rivière du Lièvre. Des travaux correctifs du réseau d'égouts de Mont-Laurier effectués en 1994 devraient permettre de redresser la situation en aval de cette ville. La mise en marche future de la station d'épuration municipale conjointe de Buckingham et Masson-Angers devrait contribuer à une amélioration de la situation dans le secteur de l'embouchure de la rivière du Lièvre. De plus, la mise en service du système de boues activées à l'usine de Maclaren de Masson-Angers réduira la pollution toxique et la pollution organique.

La qualité de l'eau de la rivière Rouge devrait aussi s'améliorer au cours des prochaines années. On compte douze stations d'épuration qui ont été progressivement mises en service entre 1986 et 1994. Elles vont permettre la récupération d'une qualité de l'eau propice aux usages, comme la baignade et le canoë-kayak.

La réduction de la contamination bactériologique grâce aux interventions d'assainissement en cours dans le bassin versant de la rivière des Outaouais permettrait le plein usage de cette rivière sur la plus grande partie de son cours et sur ceux de ses principaux tributaires. L'arrêt des activités de flottage du bois s'avère un autre aspect majeur qui contribuera à accroître encore l'intérêt de la rivière des Outaouais et de ses tributaires pour l'ensemble des usages.

Les interventions d'assainissement

Le Programme d'assainissement de eaux du Québec (PAEQ) a été mis de l'avant en 1978. Il compte trois volets correspondant aux principales sources de pollution que sont les eaux usées municipales, les effluents industriels et les activités agricoles.

Le PAEQ vise l'amélioration de la qualité des cours d'eau afin de récupérer et de protéger les usages liés à l'eau, et de préserver l'équilibre des écosystèmes aquatiques dans le but d'en assurer la pérennité et la productivité dans une perspective de développement durable.

En janvier 1994, le volet urbain du PAEQ a été transféré au ministère des Affaires municipales (MAM) et remplacé, en mars 1995, par le Programme d'assainissement des eaux usées municipales (PADEM). Bien que le PAEQ n'existe plus comme tel, les interventions sur les trois principales sources de pollution se poursuivent.

Les interventions en milieu urbain

On dénombre 144 municipalités, du côté québécois, à l'intérieur des six secteurs retenus pour cette étude. Parmi elles, on compte 55 municipalités outaouaises pourvues de réseaux d'égouts. En janvier 1996, il y avait 35 stations d'épuration en service dans le bassin versant de la rivière des Outaouais. Ces stations desservent 36 municipalités. Parmi ces stations, 29 ont été construites ou rénovées dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ).

De plus, la station conjointe de Masson-Angers et de Buckingham est en construction depuis novembre 1995. La municipalité de Thurso a signé une entente dans le cadre du PADEM. Les eaux usées de cette municipalité seront traitées à la station d'épuration de la fabrique de pâtes et papiers de la compagnie Maclaren.

En outre, la population dont les résidences sont reliées à des réseaux d'égouts s'élève à 275 704 personnes en 1995. Ce chiffre représente 78% de la population permanente totale des six secteurs retenus. On dénombre 248 715 personnes



Station d'épuration de la CUO durant sa construction

dont les eaux usées sont traitées par des stations d'épuration, ce qui représente 90% des personnes desservies par des réseaux d'égouts.

La principale station d'épuration dans le bassin versant est celle de la CUO, qui traite les eaux usées des résidents de Hull, Aylmer et Gatineau. Cette station traite les eaux d'une population équivalant à 200 000 personnes. Ce nombre inclut les nombreuses personnes qui travaillent quotidiennement dans ces trois villes. On procède à l'enlèvement du phosphore sur une base annuelle à cette station, mais l'effluent n'est pas désinfecté.

Les interventions en milieu industriel

On compte plusieurs centaines d'industries dans les six secteurs du bassin versant de la rivière des Outaouais. Parmi celles-ci, il y a 59 entreprises qui ont été retenues dans le cadre du PAEQ. Quatre d'entre elles sont considérées par le MEF comme ayant terminé leurs travaux d'assainissement depuis décembre 1994. Près de la moitié des industries sont encore à l'étude. Ces études visent à préciser dans quelle mesure elles constituent des sources de pollution et à évaluer quel type de traitement est requis, le cas échéant. Les 30 autres industries sont considérées comme étant polluantes. Dans ce dernier groupe, 18 entreprises rejettent leurs eaux usées dans des réseaux d'égouts municipaux. Les autres déversent, après traitement ou non, leurs eaux usées dans les cours d'eau avoisinants.

Par ailleurs, huit de ces entreprises ont aussi été retenues dans le cadre du Programme de réduction des rejets industriels (PRRI). Il s'agit des six fabriques de pâtes et papiers suivantes: Tembec à Témiscaming, Stone-Consolidated à Litchfield (Portage-du-Fort), Avenor (anciennement les Produits Forestiers Canadien Pacifique) à Gatineau, les Produits forestiers E.B. Eddy à Hull, les Industries James Maclaren à

Masson-Angers et à Thurso. Depuis 1995, ces six fabriques traitent entièrement ou en partie leurs eaux usées à l'aide de décanteurs et de systèmes de boues activées. La compagnie Tenneco Canada/Albright Wilson Amérique (chimie) et la compagnie Sterling Pulp Chemicals Ltd., toutes deux à Buckingham, sont les deux autres industries retenues dans le cadre de ce programme dans le bassin versant de la rivière des Outaouais. Ces huit industries sont considérées comme étant les plus importantes sources potentielles de pollution d'origine industrielle dans le bassin versant.

Enfin, les six fabriques de pâtes et papiers devaient se conformer, le 30 septembre 1995, aux exigences du Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers. Cinq de ces usines ont mis en service les installations nécessaires afin de respecter ces exigences. La seule exception est la papetière Tembec. Cette fabrique possède aussi un système de traitement secondaire, qui ne traite toutefois pas entièrement les rejets industriels.

Les interventions en milieu agricole

Afin de corriger une partie des problèmes associés à l'élevage des animaux, le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) ainsi que celui de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ont instauré en 1988, le Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers (PAAGF). L'objectif de ce programme est de fournir des subsides aux agriculteurs leur permettant d'ériger des structures adéquates d'entreposage des fumiers ou d'améliorer les équipements d'épandage de fumiers ou de traitement des eaux de laiterie. Ce programme est géré uniquement par le MAPAQ depuis 1993.

Un montant total de 1 734 423 \$ a été accordé par le MEF et le MAPAQ entre 1988 et 1994. Ces subventions ont été accordées pour la réalisation de 99 projets durant cette période. Les interventions ont été surtout effectuées dans les trois secteurs les plus agricoles: l'Outaouais inférieur (F), le sous-bassin de la rivière du Lièvre (D) et, enfin, dans le secteur du lac Témiscamingue (A).

Qualité de l'eau par secteur

Rivière des Outaouais, secteur du lac Témiscamingue (secteur A)

Le secteur amont de la rivière des Outaouais s'étend sur 22 700 km², de Notre-Dame-du-Nord jusqu'à la municipalité de Témiscaming. On y trouve quinze petites municipalités. Ville-Marie et Témiscaming sont les principales agglomérations. La papetière Tembec, à Témiscaming, représente l'une des plus importantes industries du bassin versant de la rivière des Outaouais.

La qualité de l'eau dans ce secteur est généralement bonne. Les problèmes observés sont très locaux. À Notre-Dame-du-Nord, on trouve une eau colorée, peu conductrice et plutôt enrichie en phosphore. Cette eau est tout de même de bonne qualité en raison des très basses teneurs en coliformes fécaux obtenues. On note, dans l'ensemble, une amélioration de la qualité de l'eau entre 1979 et 1994.

La rivière Kinojévis se jette dans le cours supérieur de la rivière des Outaouais, en amont de Notre-Dame-du-Nord. La rivière Beauchastel, un de ses tributaires, recevait jusqu'en mars 1988 les eaux usées de la région de Rouyn-Noranda. Les données disponibles sur la qualité des eaux de ces deux rivières indiquent une qualité douteuse en raison de la turbidité marquée et des concentrations élevées de substances nutritives. Il s'agit de pollution de source naturelle. La contamination de la rivière Kinojévis par les coliformes fécaux est faible. Enfin, les concentrations de phosphore ont présenté une tendance à la baisse entre 1979 et 1994 dans cette rivière.

La qualité de l'eau observée en aval du lac Témiscamingue est bonne. Cette qualité s'est améliorée depuis 1979 en raison de baisses significatives des concentrations de phosphore et de la diminution de la pollution par les matières organiques.

La principale source de pollution dans le secteur s'avère la papetière Tembec, à Témiscaming. En aval des effluents industriels, une hausse de la demande biochimique en oxygène sur cinq jours (DBO₅) est perceptible. Les autres descripteurs n'affichent pas de valeur dépassant les critères. Ces rejets, qui n'étaient pas encore entièrement traités en juin 1995, représentent une source potentielle importante de pollution pour ce qui est des substances organiques, toxiques et nutritives.

L'eau de la rivière Kipawa, de son côté, montre une légère coloration, une faible dureté et un niveau presque nul de pollution dans l'ensemble.

Ailleurs dans le secteur A, on a observé des problèmes locaux. De plus, les rivières Lavallée



Établissement de la compagnie Tembec à Témiscaming, l'une des plus grosses fabriques de pâtes et papiers au Québec.

et la Loutre montraient, pendant les étés 1990 et 1991, la pire qualité d'eau pour l'ensemble de la portion québécoise de la rivière des Outaouais. Des rejets urbains non traités ainsi que les activités agricoles étaient les sources fort probables des dégradations observées.

Les efforts d'assainissement urbain ont conduit à la construction de cinq stations d'épuration dans ce secteur. Ces interventions ont permis d'obtenir des gains notables à l'échelle locale. On constate notamment une amélioration de l'aspect visuel des cours d'eau. Le potentiel de baignade a été récupéré, notamment à Ville-Marie, dans la baie des Pères. On observe aussi une diminution de l'enrichissement du milieu aquatique par les substances aquatiques. Les interventions d'assainissement, complétées en 1992, c'est-à-dire après les tournées d'échantillonnage, devraient avoir des effets perceptibles dans les rivières Lavallée (Saint-Édouard-de-

Fabre) et à la Loutre (Saint-Bruno-de-Guigues). Il est par contre encore trop tôt pour percevoir les améliorations possibles dues à ces interventions en aval de Témiscaming.

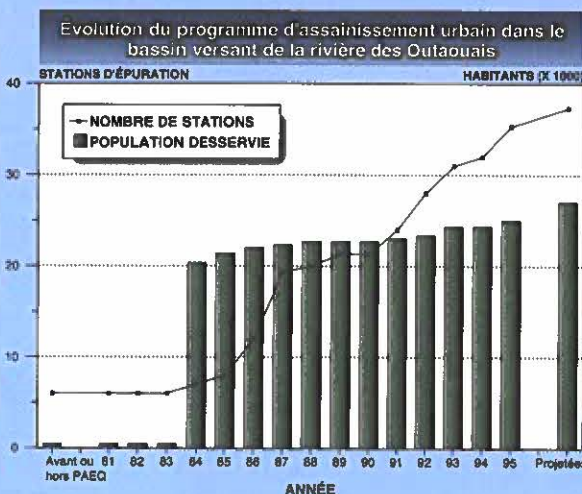
Les efforts d'assainissement industriel étaient terminés à deux industries parmi les dix retenues dans le cadre du PAEQ en mars 1995. Par ailleurs, l'usine Tembec a mis en service en juillet 1992 un système de boues activées. Ce système traite une partie des rejets industriels (58 000 m³/jour) et les eaux usées provenant de la municipalité de Témiscaming et cela, depuis mars 1995. On compte enfin 29 interventions d'assainissement agricole réalisées dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers (PAAGF) entre 1988 et 1994. Ces interventions ont surtout conduit à la construction de structures adéquates d'entreposage des fumiers.

Provenance des données de la qualité de l'eau

Cette étude porte sur les paramètres conventionnels de la qualité de l'eau. Trois ensembles de données de qualité de l'eau ont été utilisés. Les premières données proviennent de dix-sept stations principales d'échantillonnage. Ces stations ont permis de détecter les variations temporelles de la qualité de l'eau entre 1979 et 1994. Elles sont localisées à des endroits stratégiques, comme l'embouchure des rivières ou à la limite de tronçons homogènes représentatifs d'une portion de bassin versant. Ces stations sont échantillonnées, à une fréquence de deux fois par mois, par des observateurs locaux embauchés par le Ministère.

Le deuxième ensemble de données a été recueilli lors des tournées d'échantillonnage effectuées par l'équipe technique du Ministère. Les techniciens ont visité 36 stations réparties dans la portion québécoise du bassin versant de la rivière des Outaouais. Ces visites ont eu lieu à quatre reprises durant les étés 1990 et 1991. Les données ainsi acquises ont permis d'établir les valeurs moyennes de l'indice de la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau pour chacune des stations. Les résultats de cette évaluation sont présentés dans la carte centrale de la brochure. On obtient alors un portrait plus précis de la qualité de l'eau durant la période la plus propice aux usages des cours d'eau. Ces deux ensembles représentent en tout plus de 80 000 données sur la qualité des eaux de la rivière des Outaouais et de ses tributaires québécois.

Enfin, le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario a gracieusement fourni des données de qualité d'eau pour la période de 1979 à 1991. Les données ont été recueillies à l'embouchure de sept tributaires ontariens et à cinq stations dans le cours principal de la rivière des Outaouais. Ces données permettent d'avoir une idée de la contribution des rivières ontariennes à la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais et servent de points de comparaison.



Rivière des Outaouais, de l'aval de Témiscaming à Portage-du-Fort (secteur B)

Ce secteur s'étend de l'aval de la municipalité de Témiscaming jusqu'à Portage-du-Fort et couvre une superficie de 17 458 km². Du côté ontarien, on retrouve deux sous-bassins importants : celui de la rivière Mattawa et celui de la rivière Petawawa. Au Québec, les principaux affluents sont les rivières Dumoine, Noire et Coulonge.

Au Québec, le secteur B est le secteur le moins peuplé, avec une population de 9 400 personnes réparties dans quatorze municipalités. Mansfield-et-Pontefract et Fort-Coulonge sont les deux principales agglomérations humaines. Les activités industrielles se limitent essentiellement à la fabrique de pâtes et papiers de la Stone-Consolidated, à Lichtfield, près de Portage-du-Fort.

Les rejets de cette fabrique ainsi que la coupe du bois sont les principales sources de pollution dans ce secteur. Le flottage du bois a cessé en 1989 dans ce tronçon de la rivière des Outaouais. Il faut enfin souligner la présence, du côté ontarien, d'une centrale hydroélectrique nucléaire à Chalk River.



Rivière des Outaouais, cbenal de La Culbute à Chapeau

La qualité de l'eau dans ce secteur est bonne dans l'ensemble. À la station d'échantillonnage localisée dans la rivière des Outaouais, au barrage Chenaux à Portage-du-Fort, on observe une légère augmentation des concentrations de phosphore par rapport à ce qui est observé plus en amont. On remarque aussi une faible hausse des concentrations de ce descripteur entre les stations ontariennes localisées aux barrages Otto Holden et Chenaux (voir figure 1).

Malgré ces différences d'ordre spatial, les concentrations de phosphore dans la rivière des Outaouais sont à la baisse depuis 1979 à la hauteur de Portage-du-Fort. On remarque aussi une baisse générale des valeurs de la plupart des autres descripteurs.

Les efforts d'assainissement urbain ont porté sur les cinq municipalités avec des réseaux d'égouts. Il est à noter que les eaux usées de la ville de Mansfield-et-Pontefract sont traitées conjointement à Fort-Coulonge. Les cinq municipalités desservies par un réseau d'égouts sont donc raccordées à des stations d'épuration. Le volet urbain du PAEQ peut être considéré comme terminé dans ce secteur.

Les efforts d'assainissement industriel ont conduit à la construction d'étangs aérés à la fabrique de Corporation Stone-Consolidated. Ces installations ont été mises en service en 1993. Elles permettent à cette usine de respecter les exigences du Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers qui découle de la Loi sur la qualité de l'environnement [Q-2, r.12.1].

Enfin, la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais s'est améliorée entre 1979 et 1994 au barrage de Carillon, situé à l'embouchure de la rivière. Les concentrations d'azote total et de phosphore total ont diminué durant cette période. La fréquence de dépassement du critère lié à l'eutrophisation des cours d'eau par le phosphore était de près de 50 % à Carillon. On remarque que la fréquence et l'ampleur de ces dépassements sont plus importantes que celles observées à la station de Masson. La rivière ontarienne South Nation figure parmi les sources vraisemblables de ces accroissements. Cette rivière montre une qualité de l'eau comparable à celles de rivières coulant en milieu agricole au Québec.

On remarque une décroissance importante des teneurs en coliformes fécaux par rapport à la station de Masson. La fréquence de dépassement du critère pour la baignade (200 coliformes fécaux/100 ml) passe de 50 % à 15 % dans les 80 kilomètres séparant les deux stations. Il est à noter que la plupart des valeurs dépassant 200 coliformes fécaux/100 ml ont été enregistrées en hiver et à l'automne.

On compte 34 plages dans le secteur F qui ont été surveillées dans le cadre du programme Environnement-Plage. Il y a six de ces plages qui sont localisées sur les rives de la rivière des Outaouais. La plupart des classements indiquent des eaux d'excellente qualité pour la baignade. Seule la plage Moussette, à Hull, présente une eau qualifiée de bonne. La qualité de l'eau a toutefois été médiocre à cet endroit en 1990 et 1995.

La qualité de l'eau de la rivière des Outaouais est donc satisfaisante à la station de Carillon. La pollution par le phosphore empêche de la considérer comme étant bonne. Par contre, les concentrations étant à la baisse, il est possible de croire à une amélioration de la situation au cours des prochaines années. Cette amélioration va augmenter le potentiel d'usages tout en fournissant un milieu plus favorable aux nombreux organismes vivants dans la rivière des Outaouais et ses abords. Ce secteur compte notamment des zones marécageuses importantes pour les espèces aquatiques, la sauvagine et les autres espèces ripariennes.

Les efforts d'assainissement urbain dans le secteur F ont conduit à la construction de six stations d'épuration. Ces stations desservent près de 206 000 personnes, ce qui représente 96 % des personnes dont les résidences sont raccordées à des réseaux d'égouts dans le secteur. Il y a donc environ 90 % de la population totale du secteur dont les eaux usées sont traitées à ces installations.

La mise en service de la station d'épuration de la Communauté urbaine de l'Outaouais, en septembre 1984, a réglé la plupart des problèmes locaux de salubrité et de pollution visuelle. Les travaux d'interception ont réduit le niveau de contamination par les coliformes fécaux en amont de l'effluent de la station d'épuration. On a ainsi permis la réouverture des plages Moussette, à Hull, et de la marina d'Aylmer. Cette station d'épuration a montré, de 1990 à 1994, de bonnes performances environnementales. Il reste toutefois à désinfecter les

rejets de la station et à régler les problèmes résiduels de débordement et de raccordement des réseaux d'égouts afin de profiter pleinement des bénéfices des travaux d'assainissement.

Des stations d'épuration ont été également construites dans le cadre du PAEQ à Plaisance et à Saint-André-Avellin. Ces stations ont éliminé les problèmes de salubrité et d'odeurs. Les stations d'épuration des municipalités de Carillon, de Papineauville et de Shawville ont été construites avant le PAEQ. Les stations de Carillon et de Papineauville ont cependant été rénovées dans le cadre du PAEQ.

La station d'épuration de Masson-Angers est actuellement (depuis l'automne 1995) en construction. Dans le cas de Thurso, les eaux usées municipales seront bientôt traitées conjointement avec celles de la papetière Maclaren.

Les travaux d'assainissement industriel ne sont pas reconnus comme étant terminés dans aucune industrie du secteur. Par contre, la fabrique de pâtes et papiers de la compagnie James Maclaren, à Thurso, et celle de la compagnie Avenor (PFCP), à Gatineau, ont mis en service leur système de boues activées durant le mois de septembre 1995. La papetière E.B. Eddy de Hull a mis le sien en service en mars 1995. Ces fabriques ont donc mis en place les équipements nécessaires, pour respecter les exigences du Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers, qui découle de la Loi sur la qualité de l'environnement [Q-2, r.12.1].

Les efforts d'assainissement agricole ont permis 39 interventions dans le cadre du PAAGF. La majorité des interventions faites dans le secteur ont conduit à la construction ou à l'agrandissement de structures d'entreposage.

La pollution de l'eau : État actuel et évolution depuis 1979

Formes de pollution	Microbienne	Par les matières organiques	Par les substances nutritives	Visuelle

Rivière des Outaouais

Des Outaouais (Notre-Dame-du-Nord)				
Des Outaouais (Témiscaming)				
Des Outaouais (Portage-du-Fort)				
Des Outaouais (Traverse de Masson)				
Des Outaouais (Barrage de Carillon)				

Principaux tributaires québécois

Kipawa				
Coulonge				
Gatineau				
Du Lièvre				
Petite Nation				
Rouge				

Degré de pollution actuelle

Élevé	Faible	Diminution depuis 1979
Moyen	Nul	Augmentation depuis 1979

Figure 1

Localisation des stations d'échantillonnage et comparaison spatiale des interquartiles des concentrations de phosphore total et des teneurs en coliformes fécaux

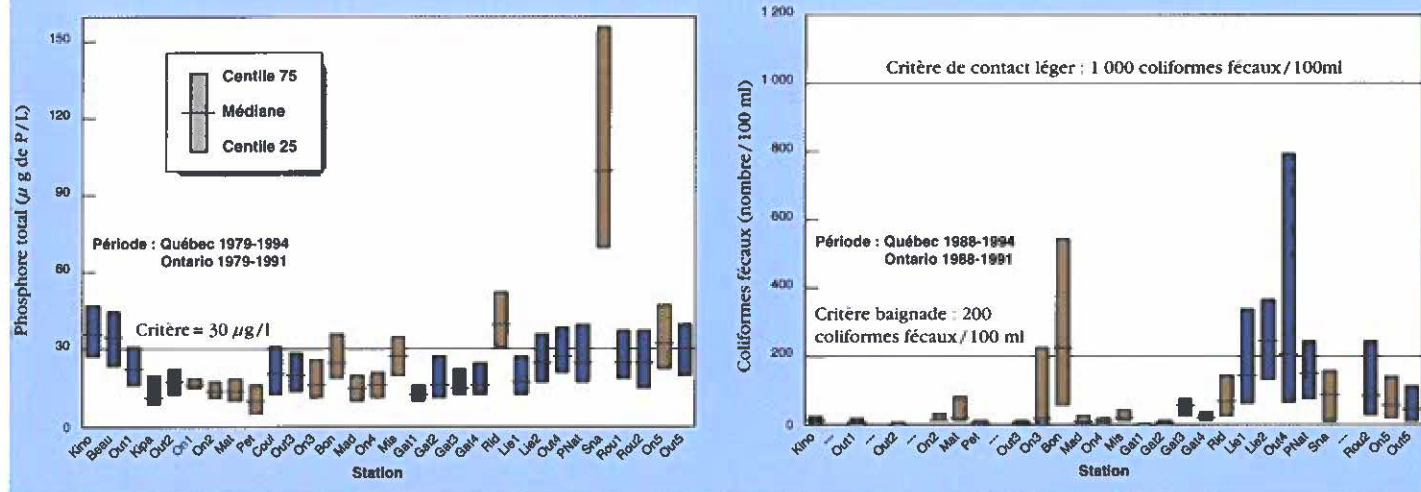
Stations québécoises

Station	Rivière	Localisation
Kino	Kinojévis	McWatters
Beau	Beauchastel	Embouchure
Out1	Des Outaouais	Notre-Dame-du-Nord
Kipa	Kipawa	Laniel
Out2	Des Outaouais	Témiscaming
Cou1	Coulonge	Fort-Coulonge
Out3	Des Outaouais	Portage-du-Fort
Gat1	Gatineau	Grand-Remous
Gat2	Gatineau	Maniwaki
Gat3	Gatineau	Farrelton
Gat4	Gatineau	Gatineau
Lie1	Du Lièvre	Mont-Laurier
Lie2	Du Lièvre	Buckingham
Rou1	Rouge	Huberdeau
Rou2	Rouge	Embouchure
Out4	Des Outaouais	Traverse de Masson
PNat	Petite Nation	Plaisance
Out5	Des Outaouais	Carillon

Stations ontariennes

Station	Rivière	Localisation
On1	Des Outaouais	Témiscaming
On2	Des Outaouais	Barrage Otto Holden
Mat	Mattawa	Mattawa
Pet	Petawawa	Petawawa
Bon	Bonnechère	Castleton
Mad	Madawaska	Arnprior
On3	Des Outaouais	Barrage des Chenaux
On4	Des Outaouais	Barrage Chute des Chats
Mis	Mississippi	North Galetta
Rid	Rideau	Ottawa
SNa	South Nation	Jessups Falls
On5	Des Outaouais	Hawkesbury

Source : Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario



Rivière Rouge (secteur E)



Rivière Rouge, plage d'un camping à La Conception

Le bassin versant de la rivière Rouge a une superficie de 5 543 km². La rivière s'écoule aussi du nord vers le sud pour se jeter dans la rivière des Outaouais, à mi-chemin entre Montebello et Grenville. Les derniers kilomètres du cours de la rivière sont parsemés de chutes et de rapides. Cette zone encaissée est particulièrement favorable aux activités nautiques en eaux vives.

Plus que partout ailleurs dans le bassin versant de la rivière des Outaouais, la villégiature est très importante, avec une population saisonnière évaluée à plus de 77 000 personnes en 1993. Les lacs, les centres de ski, les campings et le parc provincial du Mont-Tremblant font partie des nombreux attraits touristiques de la région. La région du mont Tremblant connaît actuellement un essor économique majeur. La population de résidents permanents se situe à près de 27 000 personnes.

La qualité de l'eau de la rivière Rouge est satisfaisante. Cette eau est peu turbide et légèrement moins colorée que celles des autres tributaires de la rivière des Outaouais. Le niveau de contamination par le phosphore est notable à la station localisée près de l'embouchure. On y observe une fréquence de dépassement de 27 % du critère de qualité lié aux coliformes fécaux et à la baignade. Cette fréquence est relativement élevée compte tenu du fait qu'à partir de Huberdeau, la rivière s'écoule sur une trentaine de kilomètres dans un milieu peu habité, quoique comptant des fermes, avant de rejoindre l'Outaouais.

On dénombre douze plages sur les rives de la rivière Rouge. La qualité bactériologique de l'eau de ces plages est variable. Les eaux des plages de Brébeuf, Arundel, Huberdeau ou La Conception étaient classées médiocres ou mauvaises entre 1987 et 1992. On note une certaine amélioration en 1993 et 1994 à la plage Brosseau, à Arundel, et à la plage municipale de Brébeuf. Cette amélioration est vraisemblablement attribuable aux travaux d'assainissement réalisés en amont dont, notamment, la mise en service de la station d'épuration de Labelle en 1993. Les eaux des plages des lacs sont classées comme étant excellentes dans la grande majorité des cas.

Les efforts d'assainissement urbain ont conduit à la construction de douze stations d'épuration dans le secteur de la rivière Rouge. Ces stations desservent la totalité de la population des municipalités ayant des réseaux d'égouts. Il y a 12 097 personnes vivant dans ces municipalités, ce qui représente 45 % de la population permanente en 1993.

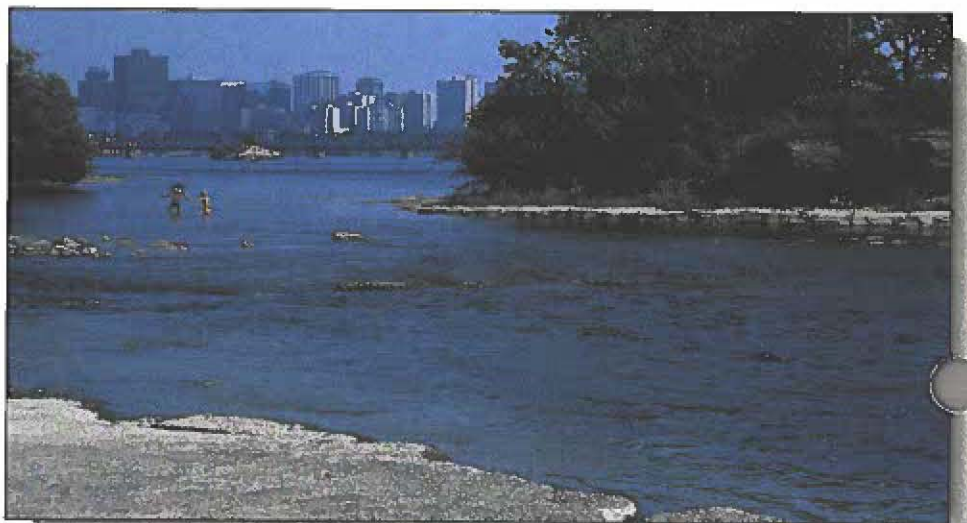
Les interventions d'assainissement urbain ont permis d'éliminer les problèmes locaux de salubrité dans la rivière Rouge à L'Ascension, L'Annonciation, Labelle et Brébeuf. Les interventions d'assainissement ont aussi réduit les apports de matières organiques et la pollution microbienne. Les stations d'épuration des municipalités de Mont-Tremblant et de Saint-Jovite ont eu un impact comparable dans la rivière du Diable, le lac Ouimet et le ruisseau Français.

Rivière des Outaouais, de Portage-du-Fort à Carillon (secteur F)

Ce secteur de 5 237 km² est le plus hétérogène de tous. Il s'agit en fait des espaces situés du côté québécois entre les gros bassins versants des rivières Gatineau, du Lièvre et Rouge. Il comprend en plus le sous-bassin de la rivière Petite Nation.

Le secteur F est de loin le plus peuplé en raison de la présence de trois municipalités de la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO), soit les villes de Hull, Aylmer et Gatineau, qui comptent ensemble plus de 185 000 personnes. La population totale du secteur québécois est de près de 230 000 personnes. Du côté ontarien, on retrouve la zone urbaine d'Ottawa-Carleton, avec une population de plus de 450 000 personnes. Il est à noter que cette agglomération possède une station d'épuration à Gloucester.

Le flottage du bois a été abandonné au milieu des années 1970 entre Breaside (lac des Chats) et Hull. Ce facteur ne devrait donc pas influencer la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais entre 1979 et 1994.



Baignade dans la rivière des Outaouais, à Hull

La qualité de l'eau de la rivière des Outaouais est clairement affectée par les rejets urbains et industriels de la région de Hull-Ottawa. Ainsi, la contamination par les coliformes fécaux est faible en amont de l'agglomération, avec une fréquence de dépassement de 5 % du critère de qualité lié à la baignade (200 coliformes fécaux/100 ml). Par contre, comme le montrent les figures 1 et 2, la situation se dégrade nettement en aval des lieux de rejet, à la traversée de Masson, surtout durant l'été.

Cette situation serait due en grande partie à l'absence de désinfection à la station d'épuration de la CUO, à des problèmes de débordement du réseau d'égouts et à de mauvais raccordements dans un quartier de Hull. Les activités impliquant un contact direct avec l'eau, comme la baignade, sont presque toujours compromises entre Hull et Masson durant l'été. Les activités récréatives de contact secondaire (pêche, nautisme) sont aussi compromises, mais dans une moindre mesure.

La pollution par les substances nutritives augmente également en aval de l'agglomération de Hull-Ottawa par rapport à la station de Portage-du-Fort (figure 1). On note toutefois une tendance significative à la baisse de ces concentrations de phosphore entre 1979 et 1994. Les efforts d'assainissement ont amené ainsi une chute perceptible des charges de phosphore à la station d'échantillonnage, à la traversée de Masson.

Les autres formes de pollution, c'est-à-dire la pollution visuelle et la pollution par les matières organiques sont faibles dans l'ensemble du secteur. Des dégradations sont par contre observées localement.

La turbidité marquée s'avère la principale caractéristique de l'eau de la rivière Petite Nation. Le panache de la rivière est d'ailleurs visible lorsque celle-ci se jette dans la rivière des Outaouais. Cette turbidité plus marquée est surtout attribuable aux concentrations élevées de matières en suspension. Cet apport en matières en suspension est lié à la nature argileuse des sols en aval de Ripon. On note toutefois que les concentrations de phosphore sont à la baisse entre 1979 et 1994. La rivière demeure néanmoins toujours aussi turbide.

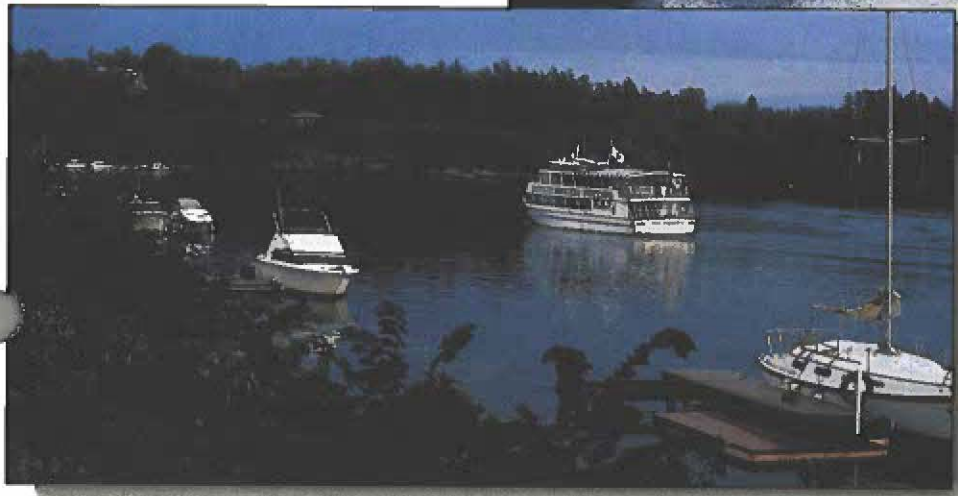
Rivière Gatineau (secteur C)

Avec son bassin versant de 23 724 km², la rivière Gatineau constitue le principal tributaire de la rivière des Outaouais. La rivière coule du nord, à partir de Parent, vers le sud. Elle rejoint la rivière des Outaouais à la hauteur de Hull et de Gatineau. Cette rivière est fortement régulière par une série de barrages qui nivelent les pointes printanières. Certains de ces barrages délimitent de grands réservoirs comme les réservoirs Baskatong, Cabonga et Dozois. D'autres barrages assurent la production d'énergie hydroélectrique. Le sous-bassin de la rivière Gatineau est une zone récréative importante pour la population de la région de Hull-Ottawa. La population saisonnière en 1993 s'élevait à 30 000 personnes dans ce secteur, tandis que la population permanente était de près de 35 000 personnes au même moment.

Bien que déjà bonne dans l'ensemble du bassin versant, la qualité de l'eau de cette rivière continue de s'améliorer globalement depuis 1979. L'arrêt du flottage du bois en 1992-1993 devrait encore augmenter l'attrait de la rivière Gatineau pour les divers usagers. Il se flottait 587 000 m³ de bois sur cette rivière en 1986. Cet arrêt devrait aussi être bénéfique pour la vie aquatique et améliorera l'aspect esthétique des rives.

On compte de nombreuses plages en bordure du cours principal de la rivière et de plusieurs lacs. Le programme Environnement-Plage du MEF fournit une information complémentaire intéressante en ce qui concerne le niveau de pollution bactérienne des eaux de lacs et de rivières. Ainsi, entre 1987 et 1994, on compte une trentaine de plages qui ont fait l'objet d'une surveillance. Dans la plupart des cas, les plages ont obtenu le classement A (eau d'excellente qualité).

Les efforts d'assainissement urbain ont conduit à la construction de trois stations d'épuration, dans trois municipalités. On a retenu cinq industries pour intervention dans le cadre du volet industriel du PAEQ. Du côté de l'assainissement agricole, on dénombre onze interventions entre 1988 et 1994 dans le cadre du PAAGF.



Rivière Gatineau, à Gatineau

Rivière du Lièvre (secteur D)

Tout comme dans les trois premiers secteurs, les forêts occupent la majeure partie de ce territoire (88,3 %) de près de 9 600 km². Les lacs et rivières comptent pour 9,2 % de la superficie. La rivière coule aussi du nord vers le sud pour se jeter dans la rivière des Outaouais, à la hauteur de Masson.

La population saisonnière est relativement similaire, du point de vue de l'importance, à celle du secteur de la rivière Gatineau. Cette population s'élevait en 1994 à près de 31 000 personnes. La population permanente de 40 000 personnes réside dans 22 municipalités. La fabrique de papier journal des industries James Maclaren s'avère la principale industrie du secteur. Elle est située à Masson-Angers, près de l'embouchure de la rivière. Le flottage du bois dans la rivière a pris fin en février 1994.

La qualité de l'eau de la rivière du Lièvre est satisfaisante dans l'ensemble. Il existe des problèmes locaux de contamination microbienne et une pollution plus marquée par le phosphore. On note ainsi une dégradation de la qualité bactériologique de l'eau à Mont-Laurier. Les autres descripteurs ne posent pas de problèmes. On observe néanmoins à cet endroit une amélioration généralisée de la qualité de l'eau entre 1979 et 1994. La situation devrait encore s'améliorer par suite des travaux correctifs effectués en 1994 aux points de débordement dans le ruisseau Villemaire et dans la rivière du Lièvre.

La qualité de l'eau est douteuse dans le canal de fuite du barrage de Masson, près de l'embouchure de la rivière du Lièvre. Le niveau de contamination par les coliformes fécaux est



Rivière du Lièvre, à Mont-Laurier

évident. Les autres formes de pollution sont moins perceptibles. Les rejets non traités de la municipalité de Buckingham sont responsables de cette contamination. La qualité de l'eau montre tout de même une amélioration entre 1979 et 1994. Les concentrations d'azote total et de phosphore total de même que la conductivité y sont à la baisse de façon significative.

Enfin, les résultats du programme Environnement-Plage sont disponibles à onze endroits dans le bassin versant. Les résultats sont excellents dans l'ensemble et ils concernent des lacs.

Le secteur de la rivière du Lièvre compte huit municipalités avec des réseaux d'égouts, ceux-ci desservant 24 615 personnes. Les cinq stations d'épuration traitent les eaux usées de 12 553 personnes. Ces interventions d'assainissement urbain ont permis, notamment à Mont-Laurier, une nette diminution des problèmes de salubrité et d'odeurs, et ont amélioré l'apparence de la rivière du Lièvre. La station d'épuration de Lac-des-Écorces et celle qui desservira Buckingham devraient améliorer encore la situation. Cette dernière municipalité enverra ses eaux usées à la station située à Masson-Angers, ce qui contribuera plus particulièrement à réduire les problèmes de pollution bactériologique et les apports en phosphore près de l'embouchure de la rivière du Lièvre.

Du côté industriel, les efforts d'assainissement de la compagnie Maclaren ont conduit à la mise en service d'un système de boues activées à l'été 1995.

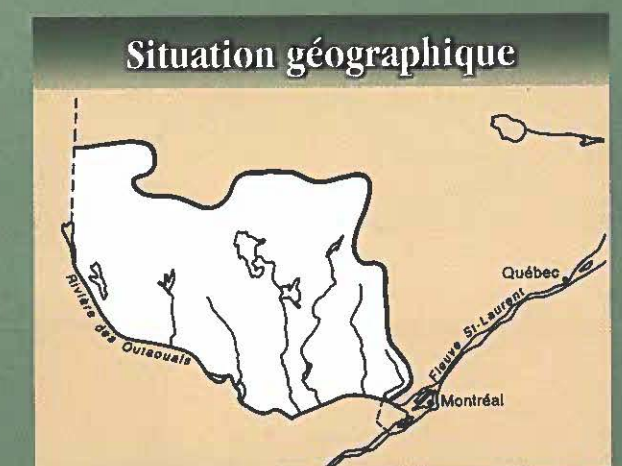
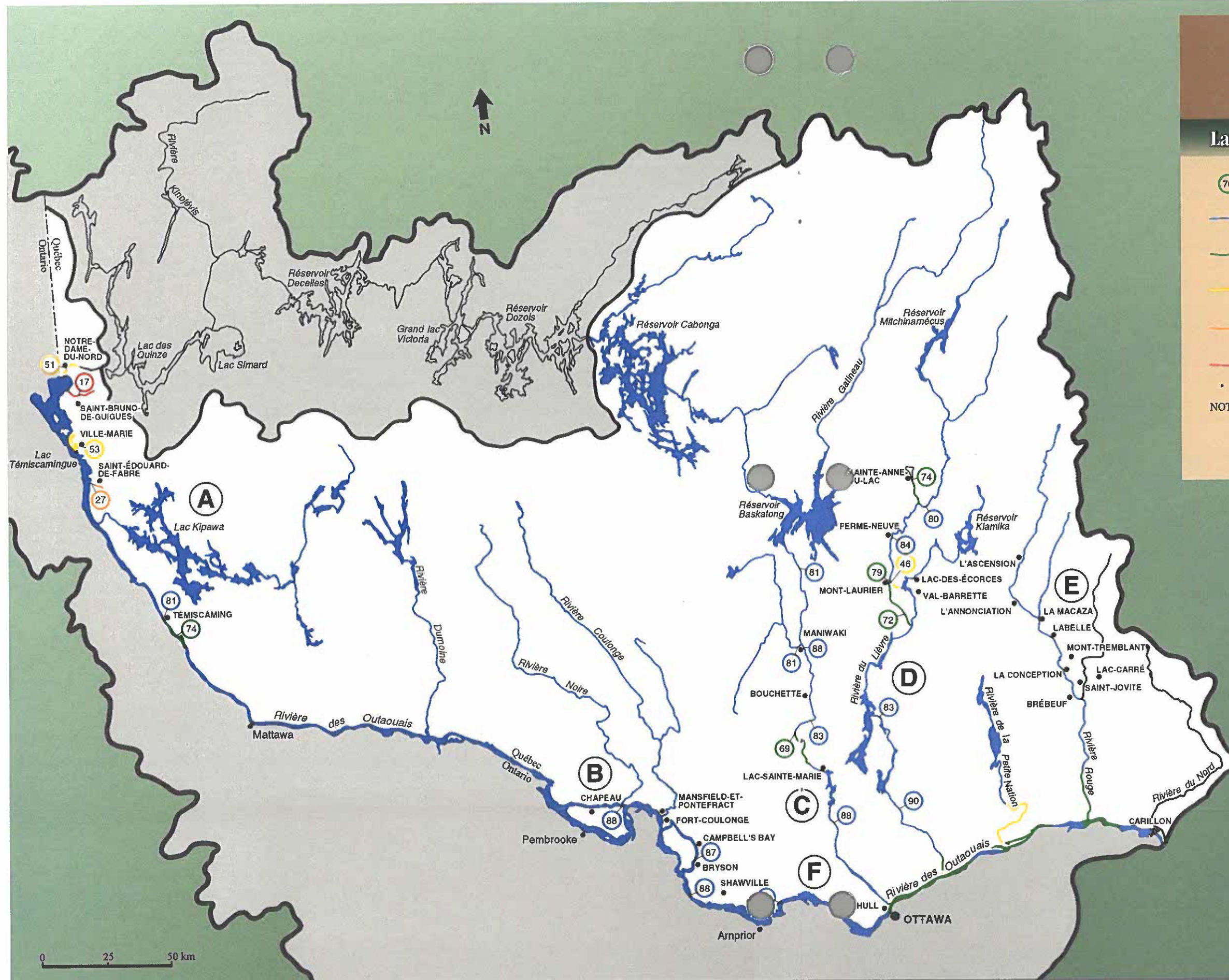
On compte quinze interventions d'assainissement agricole réalisées dans le cadre du PAAGF entre 1988 et 1994. Elles ont essentiellement permis la construction de structures adéquates d'entreposage des fumiers.

LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

La qualité de l'eau (étés 1990 et 1991)

- 70 Station d'échantillonnage et valeur de l'indice de la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau (0 - 100)
- (80 - 100) Bonne qualité permettant généralement tous les usages, y compris la baignade
 - (60 - 79) Qualité satisfaisante permettant généralement la plupart des usages
 - (40 - 59) Qualité douteuse, certains usages risquent d'être compromis
 - (20 - 39) Mauvaise qualité, la plupart des usages risquent d'être compromis
 - (0 - 19) Très mauvaise qualité, tous les usages risquent d'être compromis

NOTES : L'indice de qualité prend en compte les paramètres suivants : phosphore, nitrites-nitrates, azote ammoniacal, coliformes fécaux, DBO₅, MES, turbidité, pH, oxygène et chlorophylle. La qualité de l'eau a été mesurée aux 36 stations d'échantillonnage. Ailleurs, elle a été évaluée selon nos connaissances du milieu.



Date de mise en service des stations d'épuration municipales dans le cadre du

Municipalité	Date	Municipalité	Date
Aylmer	(A)	Notre-Dame-du-Nord	Août 1986
Bouchette	Mars 1989	Papineauville *	Sept. 1986
Brébeuf	Nov. 1994	Plaisance *	Oct. 1991
Bryson	Avant PAEQ	Saint-André-Avellin (VL) (D)	
Buckingham	Prévue en 1996 (B)	Saint-André-Avellin (P)	Sept. 1995
Campbell's Bay *	Mai 1986	Saint-Bruno-de-Guigues	Mai 1992
Carillon	Sept. 1995 <i>Rénovation</i>	Saint-Édouard-de-Fabre	Nov. 1991
Chapeau	Mars 1987	Saint-Jovite (P) *	Sept. 1986
Ferme-Neuve	Oct. 1992	Sainte-Anne-du-Lac	Oct. 1992
Fort-Coulonge	Nov. 1993	Shawville	Avant PAEQ
Gatineau *	Sept. 1984	Témiscaming ¹	Mars 1995
Hull	(A)	Thurso ²	À venir <i>Entente PADEM</i>
L'Annonciation *	Nov. 1991	Val-Barrette	Avant PAEQ
L'Ascension	Janv. 1992	Ville-Marie *	Sept. 1987
La Macaza	Juin 1987 <i>APAEQ</i>		
La Conception	Juin 1987		
Labelle *	Sept. 1993		
Lac-Carré *	Nov. 1987		
Lac-Sainte-Marie	Avant PAEQ <i>Centre de ski</i>		
Lac-des-Écorces	Nov. 1995		
Maniwaki	Janv. 1993		
Mansfield-et-Pontefract	(C)		
Masson-Angers	Prévue en 1996 <i>En réalisation</i>		
Mont-Laurier	Nov. 1985		
Mont-Tremblant *	Juill. 1988		

* : Station d'épuration ayant reçu l'avis de conformité du ministère des Affaires municipales.

(A) : traitement conjoint pour la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO) comprenant les villes d'Aylmer, Gatineau et Hull.

(B) : traitement conjoint avec la municipalité de Masson-Angers.

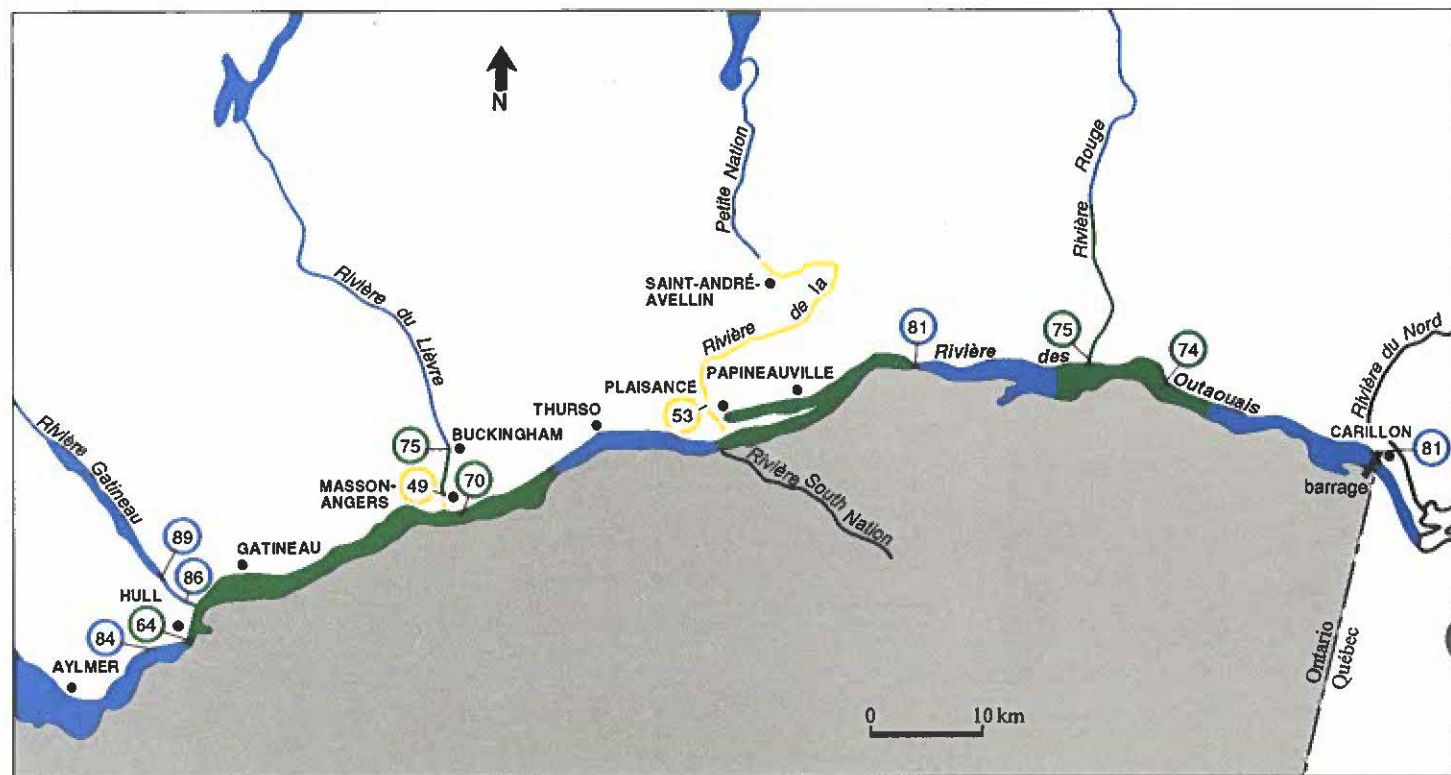
(C) : traitement conjoint avec la municipalité de Fort-Coulonge.

(D) : traitement conjoint avec la municipalité de Saint-André-Avellin village.

1 : traitement conjoint avec la papetière Tembec.

2 : traitement conjoint avec la papetière James Maclaren.

P : paroisse, VL : village.



Le bassin de la rivière des Outaouais, sa faune, ses habitats : une richesse composite

La rivière des Outaouais est caractérisée par une faune et des habitats très diversifiés. À ce jour, 259 espèces d'oiseaux – dont 145 espèces nicheuses –, 33 espèces de reptiles et d'amphibiens, 53 espèces de mammifères et 64 espèces de poissons y ont été recensées.

Une des plus importantes haltes migratoires de la sauvagine au Québec se trouve dans le secteur Masson-Plaisance. Plus de 300 000 bernaches du Canada, la moitié de la population du corridor atlantique, s'y reposent et s'y alimentent de la fin mars à la fin mai.

La rivière des Outaouais abrite une population de maskinongés qui produit régulièrement des spécimens de taille trophée. Sensible à l'exploitation et aux destructions d'habitats, cette espèce fait l'objet de recherches réalisées conjointement par l'Université du Québec à Montréal, Hydro-Québec et le ministère de l'Environnement et de la Faune.

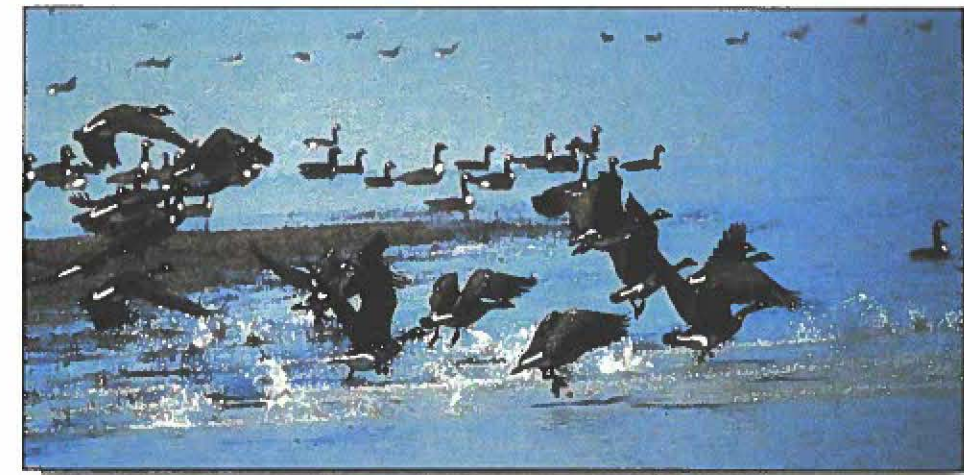
Une tortue musquée capturée dans la baie McLaurin, à Gatineau, a constitué la première mention de cette espèce au Québec. La rivière des Outaouais est l'un des rares endroits au Québec où on retrouve encore la tortue géographique.

Ces nombreuses espèces vivent dans des habitats très variés. Plaine de débordement, marais, baies ouvertes ou fermées sur la rivière, tributaires et chenal constituent autant d'habitats qui sont utilisés par les différentes espèces, au gré des saisons et à divers moments de leur cycle vital.

La plaine de débordement, les marais et les baies peu profondes sont particulièrement utilisés par la plupart des espèces d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens, qui s'y reproduisent et y élèvent leurs petits. Lorsqu'ils sont accessibles aux poissons, ces milieux deviennent aussi des frayères et des zones d'alevinage pour de très nombreuses espèces comme le grand brochet, la perchaude, les achigans, les crapets, la barbotte



Les marais de la rivière des Outaouais sont des habitats importants pour plusieurs espèces de plantes, de reptiles, d'amphibiens, d'oiseaux et de poissons.



Le secteur Masson-Plaisance est une des plus importantes haltes migratoires de la sauvagine au Québec.

et les ménés. Le petit blongios (petit butor) et la rainette faux-grillon sont très intimement associés à cet habitat. Les populations de petits blongios, espèce présente dans le secteur Gatineau-Papineauville, et de rainettes faux-grillon, dans le secteur Quyon-Îles-aux-Allumettes sont en déclin au Québec. Intimement associées à ces habitats, ces espèces obtiendront probablement le statut d'espèce vulnérable ou menacée.

Les tributaires et les zones d'eaux vives de la rivière sont essentiels à la fraye et à l'alevinage des très nombreuses espèces de poissons qui s'y rassemblent en grand nombre, le printemps surtout. On y rencontrera, en particulier, les dorés, l'esturgeon jaune, le maskinongé, les meuniers, les suceurs. Les jeunes se disperseront par la suite, plus ou moins loin, selon l'espèce. En amont de Hull, garrots, canards noirs et colverts s'y alimentent tout l'hiver.

Le chenal est surtout utilisé comme aire d'alimentation et pour les déplacements de la majorité des espèces de poissons, des canards plongeurs et comme aire de repos par la bernache du Canada au cours de la migration. Dans les secteurs en amont, où le chenal est très profond, on retrouve des espèces typiques des eaux froides, tels le grand corégone, le cisco de lac et, de temps à autre, le touladi.

La plaine de débordement et certains marais abritent des espèces d'arbres rares au Québec comme le micocoulier occidental, le cerisier tardif, le caryer cordiforme, le noyer cendré, le chêne blanc, le chêne à gros fruits, le charme de Caroline et le frêne de Pennsylvanie.

Diversifiée, la faune permet la pratique d'activités qui le sont tout autant.

Quelques pêcheurs commerciaux continuent d'exercer un métier hérité de leurs pères.

À l'amont, la pêche et la chasse sont les principales activités associées à la faune. Elles sont à la source d'une industrie récréotouristique essentielle au développement économique de ces secteurs. La mise en valeur de la faune implique donc le maintien de populations permettant d'offrir aux adeptes de ces activités une expérience de qualité.

Dans le secteur aval, où se concentrent les zones urbaines, on retrouve aussi bien des activités avec prélèvement que des activités sans prélèvement. La pêche sportive est, pendant toute l'année, la principale activité d'exploitation de la faune. Les activités sans prélèvement de la faune gagnent toutefois en importance.

En reconnaissance de ce fait, le ministère de l'Environnement et de la Faune a amorcé le processus de création d'un parc dans le secteur Thurso-Papineauville, qui permettra de protéger ces habitats très riches et d'en faciliter une mise en valeur qui prenne en compte leur fragilité et leur productivité. D'autres intervenants comme Canards Illimités, la Fondation de la faune du Québec, Habitats fauniques Canada, Hydro-Québec, le Service canadien de la faune et certaines municipalités sont aussi actifs dans la protection et la mise en valeur des zones humides bordant la rivière.

La conservation de ces milieux et leur mise en valeur pourraient permettre de créer un pôle d'attraction majeur au Québec, tant pour la qualité de la vie que pour le développement économique associé aux activités touristiques.